

Le PG à Copenhague

Une grande manifestation !

Les organisateurs attendaient entre 35 et 50 000 manifestants. Nous étions plus de 100 000 à défiler dans les rues de Copenhague jusqu'au Bella Center où se tiennent les négociations. Après 18 heures de train et 4 heures à dormir par terre dans une école, l'ambiance n'a pourtant pas manqué dans les rues de Copenhague, et ce, malgré le froid et la nuit qui tombe à 16h.

Batucadas, cortèges monstres, déguisements, danseurs, musiciens, slogans, camions et plateaux avec de la musique, mais aussi échauffourées entre anarchistes et forces de l'ordre social ont été les ingrédients de cette manifestation. Le Parti de Gauche y a défilé avec le Parti Communiste Français et le Parti de Gauche Européen, entre le NPA et les Verts, avant de se faire disperser par une charge de policiers suréquipés, véritables « Robocops » répondant à une attaque des autonomes.

Trois heures. C'est le temps qu'ont ainsi passé bon nombre de militants arrêtés, auxquels la délégation du Parti de Gauche apporte son soutien, assis par terre, dans le froid et la nuit, entourés de camions de police, de chiens et d'hommes en armures. A l'issue de 15h



de garde à vue, les policiers ne garderont finalement que trois militants. L'arbitraire de cette intervention n'a fait que renforcer l'interprétation politique jusque dans les couloirs du Bella Center : un écho à la demande de solidarité et à l'unité des pays du Sud, la volonté d'une société radicalement différente, solidaire et fraternelle.

Mais Copenhague restera avant tout dans les esprits comme la première manifestation mondiale de cette am-

pleur sur les questions écologiques. Chacun y était présent pour exprimer sa façon de voir les choses, de militer et de faire de la politique : ONG, associatifs, partis politiques et syndicalistes, tous unis face à l'urgence climatique. Les mouvements écologistes ont fait la démonstration qu'ils étaient désormais capables de mobiliser de véritables forces militantes. Cette excellente nouvelle est aussi à mettre à l'actif de Copenhague.

Mathieu Agostini

Vu au tribunal

La solidarité reste poursuivie

Le mercredi 9 décembre, au TGI de Mâcon (Saône-et-Loire), deux jeunes frères d'origine bosniaque, réfugiés en France, en situation régulière, comparaissaient en correctionnelle pour le délit d'aide au séjour irrégulier.

En 2008, et alors que les deux frères avaient obtenu l'asile, ils permettent à un de leurs compatriotes de se domicilier chez eux, puis l'hébergent trois jours. L'homme était sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière. Il sera expulsé. Et les deux frères poursuivis.

Deux ans plus tard, les jeunes hommes sont à la barre, livides et inquiets. Dans la salle, des militants associatifs, alertés l'avant-veille, sont présents : vigilants.

Mais le juge s'interroge d'emblée sur

ce délit d'entraide « dont le gouvernement dit qu'il existe dans le code mais n'est jamais poursuivi », et met en cause la légitimité des poursuites. Puis il demande aux frères : « Vous sentez-vous coupables dans votre cœur, par rapport à votre morale ? » Réponse : « Non. » Le Procureur requiert une dispense de peine.

L'avocat, lui, s'appuie sur une circulaire de Michelle Alliot-Marie, en date du 20 novembre, qui demande aux parquets de ne pas engager de poursuites pénales au chef d'aide au séjour irrégulier, « lorsque l'acte visé n'a d'autre objectif que d'assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger en situation irrégulière ».

L'avocat durcit le ton contre ce texte ambigu et mal écrit. Cette circulaire, qui

parle de « personnes physiques et morales », puis seulement des « associations », maintient en fait la confusion quant à la politique pénale demandée. Elle mène, dit-il, à des absurdités législatives, et à des contresens humains. Il demande la relaxe, et des excuses de la justice française. Les frères seront relaxés.

Nous étions nombreux à être mobilisés, nous sommes nombreux à ne pas vouloir céder. Ni à l'intimidation, ni à la confusion qui dit une chose et son contraire, pour brouiller les contours de notre humanité commune, et nous faire accepter l'inacceptable.

Nous ne céderons pas.

Jean-Michel Labonne